



Un Toit pour la Biodiversité

Localisation du site et caractéristiques



La commune de Langon-sur-Cher se trouve au sud du département du Loir-et-Cher, au cœur de la Sologne. La bibliothèque municipale, 4 rue du 8 mai, est située en plein centre de la commune.

Bibliothèque municipale de Langon-sur-Cher © Sologne Nature Environnement

Projet de la collectivité ou du propriétaire

La commune Langon-sur-Cher souhaite réaliser la rénovation de la couverture de la bibliothèque municipale.

Accompagnement réalisé

2025 - Inventaires des chiroptères et des oiseaux, et diagnostics ; Conseil pour améliorer la prise en compte de la biodiversité ; Supervision du chantier automne 2025

Résultats d'inventaires



Le grenier du bâtiment abritait un Oreillard gris isolé, posé sur un chevron. Lors des passages en soirée centrés sur les chauves-souris, le 11 juin et le 6 août, l'Oreillard gris présent dans les combles à été observé sortant de ces derniers. Hormis cet individu aucune autre chauve-souris n'a été aperçue sortant du bâtiment.

Au cours du passage en milieu de nuit, le 8 septembre aucun chiroptère n'a été identifié comme rentrant ou sortant du bâtiment



Au total, une espèce d'oiseau a été recensée comme nicheur à la bibliothèque municipale ; à savoir le Moineau domestique. Un nid a été identifié comme habité par deux adultes sur la façade Ouest du bâtiment. Deux autres nids inoccupés étaient également présents sur la façade Nord du bâtiment

Préconisations en faveur de la biodiversité

Les travaux prévus dans le cadre de la rénovation de la couverture de la bibliothèque municipale par la commune de Langon-sur-Cher impactent des espèces protégées. Par conséquent, une demande de dérogation à la perturbation et la destruction de ces espèces est déposée dans le cadre de ces travaux. Elle prévoit la réduction et la compensation des impacts négatifs par de nombreuses mesures. La période souhaitée par la commune pour les travaux (à partir d'octobre) semble correcte au vu du diagnostic écologique réalisé. Une fois la demande de CERFA acceptée par la DDT, les travaux pourront être initiés. SNE accompagnera la commune sur la mise en place des mesures ERC. Il s'agira pour l'association :

- De rencontrer et sensibiliser, les acteurs du chantier (Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, artisans, chargé de proximité),
- De proposer, conseiller et organiser la commande des gîtes de compensation,
- De suivre leurs installations et leur efficacité sur une durée à minima de 2 ans consécutifs.

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Association Sologne Nature
Environnement
Parc de Beauvais – 23 route de
Selles-sur-Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

Pauline Ledu
[pauline.ledu@solog
ne-nature.org](mailto:pauline.ledu@solog
ne-nature.org)
02.54.76.27.18

Date de rédaction de la fiche : 09/12/2025